



Paris, le 3 novembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Hausse des charges : il y a danger !

Alimentation animale, bâtiments, gaz, gazole non routier, engrais, matériel, services d'entretien, SMIC... Tous les facteurs de production agricoles sont à la hausse et dans certains cas flambent littéralement !

Cette hausse des intrants agricoles impacte toutes les productions et tous les systèmes. C'est pourquoi, **le Comité de Coordination des Associations Spécialisées de la FNSEA** qui réunit toutes les productions tire la sonnette d'alarme !

Les éleveurs, dont les résultats sont fortement dépendants du coût de l'alimentation des animaux, sont particulièrement touchés. Entre des prix de vente de leurs produits insuffisants et une flambée du coût de l'aliment : l'étau se resserre dangereusement.

Pour les cultures, face à la flambée des coûts des engrais et de l'énergie, les agriculteurs songent à différer leurs plantations ou modifier leur assolement. A cela s'ajoutent des difficultés d'approvisionnement.

Ainsi, au-delà de l'impact économique sur les exploitations, c'est la production elle-même qui est en jeu.

Les agriculteurs sont très inquiets face à des phénomènes incontrôlés qui conduisent à des prix des intrants tout simplement devenus inaccessibles ! Comment continuer à produire dans ces conditions ? Cette situation anéantit les trésoreries et toute capacité d'investissement alors que les défis sont si nombreux à relever.

Nous appelons à une prise de conscience non seulement des pouvoirs publics mais aussi de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire de l'amont à l'aval. Il faut collectivement trouver des solutions.

Tout d'abord, la loi EGAlim doit s'appliquer ! Nous demandons la révision effective et immédiate des coûts de production dans les contrats et surtout, l'activation sans délai des clauses de renégociation entre les industriels et les distributeurs pour répercuter dès à présent les hausses ! Nous n'allons pas attendre la fin des négociations (soit le 1^{er} mars 2022...!) pour que la hausse des coûts de production agricoles soit répercutée vers l'aval.

Enfin, l'Etat doit mettre tout en œuvre pour obtenir la suppression des taxes sur les importations d'engrais au niveau UE, et inciter les fournisseurs d'énergie et de matériel à prioriser leurs choix de livraison vers l'agriculture aux meilleures conditions possibles.

Pour la FNSEA, il y a danger pour le revenu des agriculteurs mais aussi pour la continuité de la production agricole et la capacité à fournir les biens alimentaires au quotidien pour nos concitoyens.

Contact presse

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 – marion.fournier@reseaufnsea.fr